



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ambassade à Dakar

Section consulaire de l'Ambassade à Dakar (Sénégal,
Mali, Burkina Faso)

Rue E x David Diop, Fann Résidence, Dakar

B.P. 11750 Dakar/Peytavin

Email : dakar.consulat@mae.etat.lu

Web : www.dakar.mae.lu

DEMANDE DE VISA LONG SÉJOUR (90 jours)

REGROUPEMENT FAMILIAL

Après avoir obtenu un rendez-vous, le demandeur devra déposer, en personne, les pièces originales suivantes (passeport inclus) rangées dans l'ordre prescrit ci-dessous :

N°	Documents papier à soumettre au format A4
	Conditions générales
1.	Un formulaire de demande de visa long séjour complété, daté et signé par le demandeur (à remplir en ligne et à imprimer).
2.	1 photo d'identité récente (35mm x 45mm) en couleur sur fond blanc (conforme aux normes de l'OACI). La photo ne doit être ni collée ni agrafée sur le formulaire.
3.	Un passeport en cours de validité dont la durée dépasse d'au moins 6 mois la date de voyage au Luxembourg + 1 copie de la page des données du passeport. N.B. : Le passeport doit avoir au minimum deux pages entièrement vierges (double face).
4.	Une assurance maladie de voyage couvrant les éventuels frais de rapatriement pour raison médicale, de soins médicaux d'urgence et/ou de soins hospitaliers d'urgence durant le séjour sur le territoire des états membres de l'espace Schengen. Cette assurance doit couvrir un montant de 30.000 €. Elle n'est pas obligatoire si le demandeur justifie avant d'arriver au Luxembourg sa couverture via son/ conjoint ou un membre de sa famille (Ex. : une attestation de la Caisse Nationale de Santé).
5.	Une réservation de billet d'avion.
	Autorisation officielle de séjour
6.	Une autorisation de séjour temporaire délivrée par la Direction Générale de l'Immigration du Ministère des Affaires intérieures du Luxembourg est obligatoire.
	Mineurs
7.	Les mineurs de moins de 18 ans qui voyagent sans leurs parents ou leur tuteur légal, doivent fournir une autorisation originale signée par leurs parents ou leur tuteur légal devant un agent consulaire ou dûment légalisée. L'autorisation doit être accompagnée de la copie du/des passeport(s) des parents ou du tuteur.

Remarques importantes :

- *L'accès au guichet consulaire de l'Ambassade se fait uniquement sur rendez-vous.*
- *Les frais de devront être réglés en espèce lors de l'introduction du dossier. Le montant n'est pas remboursable, même si le visa est par la suite annulé ou refusé.*
- *Le délai de traitement minimum d'une demande de visa est de 15 jours. Toutefois, ce délai peut être prolongé jusqu'à un maximum de 45 jours dans certains cas individuels, notamment lorsqu'un examen plus approfondi est nécessaire. L'Ambassade se réserve le droit de ne pas accepter toute demande introduite moins de 15 jours calendaires avant la date prévue du voyage.*
- *Le but réel du séjour doit correspondre avec le but du visa demandé.*
- *L'Ambassade du Luxembourg se réserve le droit de réclamer des documents.*

Frais de demande de visa

Les frais de visa s'élèvent à **33.000 FCFA** pour les adultes et les mineurs à partir de 6 ans.

Le visa est gratuit pour les enfants de 0 à 5 ans et pour les membres de famille de ressortissants de l'UE/EEE.